

Vaccin antiméningococcique conjugué quadrivalent (Men-C-ACYW-135)

Santé publique - Fiche d'information

L'immunisation représente l'une des réalisations les plus importantes de la santé publique et a, au cours des 50 dernières années, mené à l'élimination, au confinement et à la maîtrise de maladies qui étaient jadis très courantes au Canada.¹ Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Que sont les méningococcies?

Les méningococcies sont causées par une bactérie. Il existe plusieurs souches de bactéries méningococciques, les souches les plus courantes étant A, B, C, Y et W-135.

L'infection à méningocoques peut entraîner la méningite ou la septicémie (infection du sang), ou les deux. Les symptômes de la maladie apparaissent entre 2 et 10 jours après l'infection. Les signes et symptômes des méningococcies peuvent inclure une fièvre élevée subite, une éruption cutanée, des maux de tête intenses, des nausées, des vomissements, une sensibilité à la lumière, de la confusion et des raideurs du cou.

La méningococcie peut causer des infections graves et mener à la mort, même avec l'aide rapide d'un médecin ou d'une infirmière. Environ 10 pour cent des personnes atteintes meurent de l'infection et entre 10 et 20 pour cent des survivants peuvent souffrir de dommages cérébraux permanents, de surdité ou de perte des bras ou des jambes.

La méningococcie peut se propager facilement d'une personne à une autre par la toux, les éternuements, les baisers ou le partage de nourriture, de boissons, d'instruments musicaux, de bouteilles d'eau, de cigarettes ou d'autres objets qui ont été en contact avec la bouche d'une personne atteinte d'une infection à méningocoques.

La méningococcie est traitée au moyen d'antibiotiques. Une personne peut transmettre la maladie de sept jours avant l'apparition des symptômes jusqu'à 24 heures après l'instauration de l'antibiothérapie. Les antibiotiques ne traitent pas les dommages qui sont déjà survenus. Ils ne peuvent que prévenir les dommages subséquents.

On recommande de prévenir la maladie par la vaccination.

Au Canada, des cas de méningococcie sont rapportés pendant toute l'année, surtout en hiver. Si on peut contracter la méningococcie à n'importe quel âge, les enfants de moins de cinq ans présentent le risque le plus élevé, suivis des personnes de 15 à 19 ans et de celles de 60 ans et plus. Les souches B, C, Y et W-135 sont les plus souvent rapportées au Canada.

Qu'est-ce que le vaccin Men-C-ACYW-135?

Le vaccin antiméningococcique conjugué quadrivalent (Men-C-ACYW-135) est approuvé par Santé Canada et offre une protection contre la méningococcie causée par les souches A, C, Y et W-135 de la bactérie. Ce vaccin est administré par injection (à l'aide d'une seringue).

Pourquoi devrais-je recevoir le vaccin Men-C-ACYW-135?

L'immunisation est le meilleur moyen de protéger vos enfants et de vous protéger contre la maladie souvent grave et parfois mortelle.

Les vaccins permettent de préparer votre système immunitaire pour que votre corps soit prêt à combattre une exposition éventuelle future à la bactérie méningococcique.

Le vaccin contribue à votre protection ainsi qu'à celle de votre famille et des autres membres de votre collectivité.

Les vaccins antiméningococciques sont très efficaces pour prévenir la maladie. Afin d'assurer un maximum de protection contre la méningococcie, il est important que toutes les doses soient reçues, conformément au calendrier des vaccinations recommandées du Manitoba.

¹ Agence de la santé publique. *Guide canadien d'immunisation*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/guide-canadien-immunisation.html>

Vaccin antiméningococcique conjugué quadrivalent (Men-C-ACYW-135)

Effets secondaires possibles du vaccin Men-C-ACYW-135

Il est beaucoup plus sûr de recevoir le vaccin que de contracter une méningococcie. Santé Canada approuve les vaccins après un examen de leur qualité et de leur sécurité.

Les réactions courantes au vaccin comprennent la douleur, les rougeurs ou l'enflure à l'endroit où le vaccin a été injecté. Les autres symptômes comprennent la fièvre, des maux de tête et une sensation générale de malaise. Il s'agit de réactions bénignes qui durent généralement entre un à deux jours. De l'acétaminophène (p. ex. Tylenol^{MD}) peut être administré pour soulager la fièvre et la douleur.

Ne JAMAIS donner d'acide acétylsalicylique (AAS - Aspirine^{MD}) à un enfant, car ce produit peut causer le syndrome de Reye, une grave maladie du foie et du cerveau.

Il est important de rester 15 minutes à la clinique après avoir reçu un vaccin, car il y a une très faible possibilité qu'une réaction allergique grave se produise. Cette réaction peut comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence le plus proche pour obtenir une aide immédiate si une réaction se produit après votre départ de la clinique.

Signalez tout effet secondaire grave ou inattendu à un fournisseur de soins de santé.

Qui devrait recevoir le vaccin Men-C-ACYW-135?

Le vaccin Men-C-ACYW-135 est offert gratuitement dans le cadre du Programme d'immunisation du Manitoba.

Tous les enfants nés en janvier 2008 ou après sont admissibles à recevoir une dose du vaccin Men-C-ACYW-135. Ce vaccin est offert à tous les enfants de la 6^e année dans le cadre du Programme d'immunisation dans les écoles du Manitoba. Si un enfant n'est pas présent le jour de la vaccination, il peut recevoir le vaccin d'un autre fournisseur d'immunisation.

Certaines personnes sont atteintes de troubles médicaux qui les exposent à un risque plus élevé de contracter une méningococcie. Ces personnes peuvent également recevoir le vaccin Men-C-ACYW-135 sans frais. Il s'agit notamment des personnes répondant aux critères suivants :

- Les personnes qui n'ont pas de rate ou qui ont une insuffisance au niveau de la rate.
- Les personnes qui ont un déficit congénital en complément ou en anticorps primaires, ou une carence en properdine ou en facteur D.
- Les personnes qui présentent un déficit acquis en complément après avoir reçu de l'éculizumab (Soliris^{MC}), un inhibiteur de la voie terminale du complément.
- Les personnes qui présentent certains facteurs de risque génétiques (p. ex., polymorphismes dans les gènes de lectine liant le mannose et du facteur de nécrose tumorale).
- Les personnes immunocompétentes infectées par le VIH.
- Les receveurs de greffes de cellules souches hématopoïétiques.
- Les patients ayant subi une transplantation d'organe solide.
- Les patients recevant les soins d'un hématologue ou d'un oncologue d'Action cancer Manitoba.

Les personnes qui présentent un risque plus élevé pourraient avoir besoin de plus d'une dose. Adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé pour savoir si vous avez droit gratuitement au vaccin Men-C-ACYW-135 dans le cadre du calendrier des vaccinations recommandées et déterminer le nombre de doses nécessaire pour offrir une protection contre la maladie.

Ou consultez le site :

Santé publique Manitoba :

www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/vaccineeligibility.fr.html

Vaccin antiméningococcique conjugué quadrivalent (Men-C-ACYW-135)

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin Men-C-ACYW-135?

Parlez à votre fournisseur de soins de santé si vous êtes dans une des situations suivantes :

- votre enfant ou vous-même avez eu une réaction allergique grave après avoir reçu une dose précédente de ce vaccin ou avez une allergie à l'un des ingrédients du vaccin.

Les personnes ayant une forte fièvre ne devraient pas recevoir le vaccin. Le vaccin peut toutefois être administré en cas de maladie bénigne (par exemple, un rhume).

Votre dossier de protection

Après voir reçu un vaccin, veillez à ce que votre fournisseur d'immunisation mette à jour votre fiche d'immunisation ou celle de vos enfants. Gardez la fiche en lieu sûr!

Tous les vaccins administrés sont notés dans la fiche d'immunisation de la personne dans le registre d'immunisation provincial. Ce registre :

- permet au fournisseur de soins de santé de savoir quels vaccins votre enfant ou vous-même avez reçus ou avez besoin de recevoir;
- peut servir à produire des fiches d'immunisation, ainsi qu'à vous avertir ou à avertir votre fournisseur de soins de santé si vous avez manqué une immunisation;
- permet au ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active et aux responsables de la santé publique de surveiller l'efficacité des vaccins pour prévenir des maladies.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège vos renseignements et ceux de vos enfants. Vous pouvez demander à ce que vos renseignements médicaux personnels et ceux de vos enfants ne soient pas visibles pour les fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus, veuillez vous adresser à votre bureau de la santé publique local ou à votre fournisseur de soins de santé.

Si vous avez besoin de renseignements sur les immunisations que vous ou vos enfants avez reçues, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé. Veuillez vous adresser à votre bureau de la santé publique local pour obtenir une copie de votre fiche d'immunisation ou de celles de vos enfants.

Pour obtenir une liste des bureaux de la santé publique, consultez la page :

www.manitoba.ca/health/publichealth/offices_fr.html

Pour en savoir plus sur le vaccin Men-C-ACYW-135 :

- Parlez à votre fournisseur de soins de santé.
- Téléphonnez à Health Links — Info Santé au 204 788-8200 à Winnipeg ou au 1 888 315-9257 sans frais ailleurs au Manitoba.

- Consultez les sites Web suivants :

Programme d'immunisation du Manitoba :

www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/index_fr.html

Gouvernement du Canada :

<http://canadiensensante.gc.ca/healthy-living-vie-saine/immunization-immunisation/index-fra.php>

Consultez la version la plus récente ou d'autres fiches d'information sur les vaccins en vous rendant sur :

www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/vaccines_fr.html